

REPUBLIQUE FRANÇAISE	CONSEIL MUNICIPAL	Délibération n° 2022.06.36 Du 6 décembre 2022
DEPARTEMENT DES YVELINES	L'an deux mille vingt-deux, le 6 décembre, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués à domicile le 30 novembre 2022, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.	
<p>VILLE DE LA CELLE SAINT-CLOUD</p>  <p>La Celle Saint-Cloud</p>	<p>Objet : Projet de déploiement d'un réseau de chaleur géothermique</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> <p>Accusé de réception en préfecture 078-217801265-20221206-DEL2022-06-36-DE. Date de télétransmission : 14/12/2022 Date de réception préfecture : 14/12/2022</p> </div>	
SECRETARE DE SEANCE : HELENE ALEXANDRIDIS	Vu le Code général des collectivités territoriales,	
EN EXERCICE : 35 PRESENTS : 28 POUVOIRS : 5 VOTANTS : 33	Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement – Bâtiments – Transports réunie le 23 novembre 2022,	
PREND ACTE	Considérant que l'évolution du marché de l'énergie caractérisée par une hausse durable des prix des énergies fossiles et par leur raréfaction à terme incite à la recherche de solutions alternatives notamment une solution d'un réseau de chaleur alimenté par une centrale géothermique pour tous les ensembles collectifs,	
<p>PRESENTS Le Maire Olivier DELAPORTE</p>	Considérant les coûts élevés des investissements et la nécessité de se regrouper avec d'autres communes afin d'optimiser les coûts de raccordement à ce réseau de chaleur,	
<p><u>Les Maires-adjoints</u> Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Jean-Christian SCHNELL Valérie LABORDE Benoît VIGNES Anne-Sophie MARADEIX Michel AUBOUIN Dominique PAGES Richard LEJEUNE</p>	<p>Considérant que pour bénéficier des études déjà réalisées et du permis d'exploitation de la société ENGIE notamment sur le projet en cours, à Parly II, il est nécessaire de se prononcer rapidement sur la possibilité d'un raccordement aux infrastructures déjà existantes,</p> <p>Le Conseil municipal,</p> <p>PREND ACTE :</p> <p>Du projet de déploiement d'un réseau de chaleur géothermique.</p>	
<p><u>Les Conseillers</u> Mohamed KASMI Naïma CONTE EL ALAMI Olivier MOUSTACAS Birgit DOMINICI Geneviève SALSAT Georges LEFEBURE Bruno-Olivier BAYLE Françoise ALBOUY Laurent BOUMENDIL Nathalie PEYRON Vincent POUYET Pierre QUIGNON-FLEURET Laurent DUFOUR Olivier GONZALEZ Juliette DECAUDIN Jean-François BARATON Carmen OJEDA-COLLET Stéphane MICHEL Marie-Pierre DELAIGUE Olivier BLANCHARD Hélène ALEXANDRIDIS Philippe LERIN Jean-François THOMAS Andrée BLOCH</p>	<p><i>La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.</i></p> <div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: flex-start;"> <div data-bbox="528 1536 959 1805" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Acte rendu exécutoire en vertu de son Dépôt en Préfecture le 16/12/22 et de sa publication le 16/12/22</p> <p>Le Maire Par délégitation</p>  <p>Aude BELLOIR Directrice Pôle Relations aux Citoyens</p> </div> <div data-bbox="1094 1536 1477 1727" style="text-align: right;"> <p>Pour extrait conforme au registre Le Maire,</p>  <p>Olivier DELAPORTE</p> </div> </div>	
ABSENTS EXCUSES : PIERRE QUIGNON-FLEURET OLIVIER GONZALEZ		

<p>ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : FRANÇOISE ALBOUY A VALERIE LABORDE NATHALIE PEYRON A SOPHIE TRINIAC JULIETTE DECAUDIN A SYLVIE D'ESTEVE CARMEN OJEDA-COLLET A JEAN- FRANÇOIS BARATON STEPHANE MICHEL A JEAN-FRANÇOIS THOMAS</p>	
--	--